

# Lettre Flash N°66



## APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU 15 DÉCEMBRE 2022

### Retraites : refusons un nouveau recul !

Le président de la République a annoncé le report de l'annonce de la réforme au 10 janvier 2023 dont les orientations ne font aucun mystère. Ce décalage de calendrier ne trompe personne et n'affaiblit pas l'opposition de toutes les organisations syndicales et de jeunesse, ainsi que de la majorité de la population, à tout recul de l'âge légal de départ en retraite. Alors que le Conseil d'Orientation des Retraites indique qu'il n'y a pas de risque pour le financement des retraites à court ou moyen terme, cette réforme injustifiée détourne les ressources des régimes de retraites pour financer de manière inédite les politiques publiques tout en diminuant les impôts pour les plus riches et les entreprises. Cette réforme creuserait encore les inégalités et déboucherait sur l'appauvrissement des retraité·es, en particulier pour les catégories populaires. Elle pourrait obtenir une majorité LREM-LR au Parlement. **Pour repousser ce projet conservateur et libéral, il faut un mouvement social résolu et d'ampleur. La mobilisation doit être large et massive et pouvoir s'inscrire dans la durée.**

Le SNESUP-FSU appelle à informer largement les collègues du projet du gouvernement et de ses conséquences dans l'ESR où en particulier les enseignant·es-chercheur·es partent déjà à une moyenne de plus de 65 ans. Recruté·es tardivement, les enseignant·es du supérieur verraient leurs pensions largement amputées en raison de l'augmentation du nombre d'annuités et de mécanismes de décotes. Il rappelle ses revendications d'une ouverture des droits à la retraite à partir de 60 ans avec une carrière de 37,5 annuités pour un taux plein. **Le SNESUP-FSU appelle à organiser dès la rentrée dans les sections des réunions d'information et à participer au webinaire sur les retraites qu'il organise le 10 janvier 2023. Il appelle à participer aux journées d'action interprofessionnelles qui seront organisées dès le mois de janvier.**

### Des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader et qui vont jusqu'à remettre en cause le sens même de notre travail

La surcharge de travail (nombreuses heures complémentaires, tâches administratives...) est de plus en plus lourde et anxiogène. Les pressions sont de plus en plus fortes pour imposer le recours au distanciel : changements de modalité pédagogique en fonction des aléas, visio-conférence instaurée dans les maquettes et non discutable. Au-delà, nous constatons le plus souvent l'impossibilité de mener à bien nos missions de recherche comme d'enseignement. La précarité s'étend avec des enseignants et enseignantes contractuel·les de plus en plus nombreux/ses et sous-payé·es. Des collectifs de précaires réagissent et lancent un cri d'alarme concernant les abus rencontrés dans le cadre de la correction des copies et de la surveillance des examens ([voir appel ici](#)). Les rapports de pouvoir et la grande précarité de certain·es conduisent en effet le plus souvent des non-titulaires à supporter ces abus pour éviter d'être pénalisé·es dans la suite de leur carrière. **Le SNESUP-FSU dénonce les abus et le contexte de pénurie qui ne fait que les accentuer ([voir communiqué ici](#)). Il invite les sections locales à s'emparer du sujet pour défendre les collègues contractuel·les victimes de ces dérives.** Dans la lignée des assises nationales de la précarité organisées l'an dernier, l'édition 2023 pourra être l'occasion d'approfondir avec les agent·es non-titulaires et avec les autres organisations syndicales les revendications les concernant.

La procédure de mise en œuvre de la plateforme "Trouver Mon Master" a été dévoilée récemment. Elle multipliera artificiellement les candidatures ainsi que le traitement, lui bien réel, sans que le financement pour y faire face soit affecté. Malgré la forte opposition de la communauté l'an dernier concernant les dates de la campagne de recrutement, elle s'appuie sur un calendrier intenable (paramétrage en février, dépôt des candidatures en mars dans une unique session, examen des dossiers et production d'un classement en mai et juin sans outil d'aide, traitements rectoraux en juillet et août). Devant cette nouvelle étape allant vers la sélection à l'entrée en master, le

SNESUP-FSU exige le respect du droit à la poursuite d'études qui nécessite que des postes de personnels titulaires soient créés en nombre dans les universités.

Enfin, les résultats de la campagne de repyramidage sont désormais connus dans les établissements et sur Galaxie. Les dysfonctionnements signalés tout au long de la procédure sont extrêmement nombreux (nomination des rapporteurs et des membres des comités d'audition, recours à de systèmes de visio défaillants mettant en difficulté les candidat·es, CAC contourné, conflits d'intérêts...) et installent des ruptures d'égalité. Le SNESUP invite à faire part des dysfonctionnements constatés en les relayant sur [repyramidage@snesup.fr](mailto:repyramidage@snesup.fr).

La FSU a d'ores et déjà mis en perspective une journée d'action le 17 janvier dans le secteur de l'éducation pour une revalorisation de l'ensemble des personnels tout de suite et sans condition et pour l'amélioration des conditions de travail ([voir appel ici](#)). Le SNESUP-FSU appelle à s'emparer de cette journée pour porter nos revendications pour l'enseignement supérieur et la recherche. **Le SNESUP-FSU rappelle l'urgence d'un plan de recrutement pluriannuel plus de 60 000 personnels titulaires toutes catégories confondues pour permettre à l'enseignement supérieur de fonctionner sans surcharger les personnels en place et sans recourir massivement aux contractuel·les.** ■

## Élections professionnelles : des résultats très encourageants qui récompensent la persévérance et l'engagement de toutes et tous

En dépit d'une participation catastrophique (19,2 % au CSA MESR) dont la responsabilité incombe au gouvernement qui a choisi des modalités d'organisation du vote particulièrement complexes, le SNESUP-FSU se félicite de ses très bons résultats qui récompensent l'engagement et le travail mené localement et nationalement et qui rebat les cartes du dialogue social au sein de notre ministère.

### → CSA ministériel (CSA MESR)

La FSU avec 17,13 % des voix devient la 3ème force de l'enseignement supérieur et la recherche derrière l'UNSA et la CGT, et devant le SGEN-CFDT. Avec ce résultat, la FSU passe de 2 à 3 sièges [*pour information la répartition est la suivante : 4 UNSA, 3 CGT, 3 FSU, 3 SGEN-CFDT, 1 FO, 1 Sud*].

### → Formation spécialisée enseignant·es-chercheur·es (ex-CTU)

Avec 32,6 % des voix contre 21,8 % au SGEN-CFDT, le SNESUP-FSU reste de loin la première organisation syndicale chez les EC (CGT : 12,9 %, SUD : 9,8 %, UNSA : 9,2 %, FO : 6,6 %). Le SNESUP-FSU garde donc ses 4 sièges [3 pour le SGEN-CFDT, 1 pour CGT, 1 pour SUD, 1 pour UNSA].

### → CAPN et CAPA enseignant·es de statut second degré

Les listes FSU obtiennent 9 sièges sur 19 au niveau national à la CAPN. Au niveau académique, la FSU conserve sa place prépondérante. Ses élu·es intègrent dans quasiment toutes les académies un·e représentant·e du SNESUP-FSU.

### → CSA et CCP ANT des établissements

En l'état actuel des remontées (47), on constate que la FSU a gagné un siège dans nombre d'établissements et qu'elle s'est maintenue au même niveau mais avec plus de voix ailleurs.



**Le SNESUP-FSU est solidaire des collègues de l'University and College Union (UCU) qui au Royaume-Uni se sont engagés depuis septembre dernier dans nombre d'actions pour leur pensions, leurs salaires et leurs conditions de travail et qui ont organisé au cours des derniers jours des grèves dans la quasi-totalité des universités britanniques. Alors que le droit de grève a été encore fortement entravé au Royaume-Uni depuis 2016, la mobilisation actuelle surprend tous ceux qui doutaient d'une mobilisation des universitaires.**

*Appel voté à l'unanimité*

**SUIVEZ-NOUS !**



SNESUPFSU



@SNESUPFSU